

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. ANNONCE LA MISE EN ŒUVRE D'IFRS 15

Winnipeg, le 3 mai 2018 – La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) a annoncé aujourd'hui l'incidence comptable qu'aura sur ses résultats la mise en œuvre d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), au premier trimestre de 2018.

IFRS 15 et les directives connexes fournissent divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts d'acquisition, qui comprennent les commissions de vente de produits de placement. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les coûts d'acquisition liés à la distribution de fonds d'investissement, il convient d'évaluer si le client se définit davantage comme un fonds d'investissement ou un investisseur. À la suite de l'évaluation, s'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts d'acquisition sont considérés comme relatifs à la réalisation d'un contrat de gestion de placement existant et sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans des cas où nos courtiers traitent directement avec l'investisseur final en vertu d'ententes en matière d'honoraires, nous déterminons que le client se caractérise davantage comme l'investisseur final et, dans ces situations, les coûts d'acquisition sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée de vie prévue.

À la suite de l'évaluation de ces critères par IGM, la Société décomptabilisera un montant de 704 millions de dollars au titre de son actif lié aux commissions de vente différées et un montant d'impôt différé connexe de 189 millions. Le montant net réduira les capitaux propres de 515 millions de dollars.

Ce changement de méthode comptable aura une incidence sur le bénéfice net et le bénéfice avant impôt sur le résultat. En raison de la transition en cours d'une rémunération fondée sur les ventes vers une rémunération fondée sur l'actif, les versements de commissions fondées sur les ventes devraient diminuer en 2018 et au cours des exercices suivants par rapport aux derniers exercices. Par conséquent, la passation en charges des commissions de vente à mesure qu'elles sont engagées donnera lieu à une charge liée aux commissions moins élevée que lorsque nous utilisons pour ces montants l'approche de l'amortissement sur une durée de vie attendue pouvant aller jusqu'à sept ans.

Pour l'exercice complet 2018, IFRS 15 devrait donner lieu à une hausse du bénéfice net d'environ 39 millions de dollars (53 millions avant impôt). Au premier trimestre de 2018, la nouvelle norme a donné lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 6 millions de dollars (9 millions avant impôt).

Au quatrième trimestre de 2017, nous avons annoncé que le Groupe Investors avait apporté des changements aux ententes de rémunération de son réseau de conseillers avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, et que ces changements se traduiraient par une proportion accrue de la rémunération fondée sur l'actif et passée en charges à mesure qu'elle est engagée et par une baisse de la proportion de la rémunération fondée sur les ventes et assujettie à l'amortissement. Nous avons annoncé que l'incidence prévue de cette comptabilisation anticipée des charges serait une diminution du bénéfice net d'environ 19 millions de dollars (25 millions avant impôt) pour l'exercice complet 2018 et de 5 millions (7 millions avant impôt) au premier trimestre de 2018 (le total de la rémunération versée n'étant pas touchée). L'incidence prévue de l'adoption d'IFRS 15 décrite ci-dessus a été établie après la prise en considération de ces changements en matière de rémunération annoncés au quatrième trimestre de 2017, et se traduira par une hausse du bénéfice net au premier trimestre de 2018 de 1 million de dollars (2 millions avant impôt).

La mise en œuvre d'IFRS 15 se traduira par un changement au calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions, mais n'influera pas sur les flux de trésorerie de la Société.

Comme il a déjà été annoncé, la Société animera une webémission au sujet de ses résultats du premier trimestre lors d'une téléconférence le vendredi 4 mai 2018 à 13 h 30 (HC) / 14 h 30 (HE).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates, et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes associés aux activités de la Société et des facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, se reporter aux documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

À propos de la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est, au Canada, l'une des principales sociétés de services financiers personnels et l'un des plus grands gestionnaires et placeurs de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion d'actif et gère un actif total de plus de 156 milliards de dollars canadiens au 30 avril 2018. Elle exerce principalement ses activités par l'entremise du Groupe Investors, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel.

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Renseignements pour les médias :

Relations avec les médias :

Alida Alepian
Capital-Image
514-739-1188, poste 239
aalepian@capital-image.com

Trish Tervit
416-967-2166
trish.tervit@igmfinancial.com

Relations avec les investisseurs :

Keith Potter
204-956-8119
investor.relations@igmfinancial.com